

Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de S.E. M. Ali Mlahali, ambassadeur des Comores, Paris, Palais de l'Élysée, le jeudi 25 septembre 1980

`Politique étrangère ` relations franco - comoriennes `

- Monsieur l'ambassadeur,

- C'est avec un réel plaisir que je reçois les Lettres qui vous accèdent en France en qualité d'ambassadeur de la République fédérale islamique des Comores.

- Nos deux peuples se sentent unis par des liens solides d'amitié et les nuages qui étaient apparus au lendemain de l'indépendance de votre pays sont fort heureusement dissipés.

- Une preuve tangible de cette amitié se manifeste dans les progrès enregistrés depuis bientôt deux ans en matière de coopération entre les Comores et la France. Comme le souhaite votre gouvernement nous apporterons à votre pays une assistance tant dans les domaines de l'enseignement et de la culture que dans ceux du développement économique et de la coopération monétaire, nous aiderons aussi à la mise sur pied d'une force militaire nationale.

- Certes le gouvernement Comorien doit faire face à de nombreuses difficultés pour assurer le fonctionnement de son économie et améliorer le sort de sa population. En effet, comme beaucoup d'autres Etats, la République des Comores est confrontée au défi de la crise économique mondiale. La France est décidée, pour sa part, à contribuer dans la mesure de ses moyens, aux efforts de redressement nécessaires qui seront entrepris. Son action sera conduite avec un souci constant du respect de l'indépendance et de la souveraineté de son partenaire.

`Politique étrangère ` relations franco - comoriennes `

- Je souhaite aussi que d'autres pays que la France puissent participer au développement économique et social de l'archipel. C'est pourquoi nous sommes prêts à coordonner notre action avec certains Etats, amis des Comores, qui seraient disposés à lui apporter les concours financiers dont elle a besoin.

- Monsieur l'ambassadeur, votre formation et votre expérience, notamment celle que vous avez acquise dans vos fonctions de délégué auprès du ministre comorien des Affaires étrangères et de la Coopération, vous permettent d'être un participant des plus actifs du dialogue amical et compréhensif qui s'est établi et qui doit se dérouler dans un climat de confiance mutuelle pour permettre d'aborder avec franchise toutes les questions intéressant les relations entre nos deux pays.

- En vous souhaitant un heureux déroulement de votre mission, je vous prie de transmettre à son Excellence, M. le président Ahmed ABDALLAH, les assurances de ma très haute considération auxquelles je joins l'expression de mes vœux sincères et chaleureux pour le bonheur, le développement et la prospérité du peuple comorien.